

ARRONDISSEMENT  
DE BLOIS

Séance du 10 avril 2025

CENTRE DEPARTEMENTAL  
DE GESTION DE LA FONCTION  
PUBLIQUE TERRITORIALE

L'An deux mil vingt cinq **le 10 avril 2025, à 14h30**, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni au siège du Centre Départemental de Gestion, à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au 3 Rue Franciade, sous la Présidence de Eric MARTELLIERE

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 26

5 mars 2025

**Membres présents :**

Date de la réunion :

**Titulaires** : Annick BARRÉ, Gérard CHOPIN, Joël DEBUIGNE, Jean-Michel DEZELU, Michèle GAUTHIER, Alain GOUTX, Claire GRANGER, Nicole JEANTHEAU, Cécilia NAUCHE, Vincent ROBIN, Christophe THORIN,

**10 avril 2025**

**Suppléants** : Gérard CHAUVEAU, Anne-Marie THEVENET, Eric BARDET, Tania ANDRÉ, Jean-Claude CHADENAS, José ABRUNHOSA

**Suppléants excusés** : Solange VALLÉE, Isabelle SOIRAT, Jean-Albert BOULAY, Stéphane LEDOUX

**Pouvoirs :**

Jacques BOUVIER a donné pouvoir à Nicole JEANTHEAU  
Jean-Marc MORETTI a donné pouvoir à Christophe THORIN  
Pascal HUGUET a donné pouvoir à Vincent ROBIN  
François FROMET a donné pouvoir à Joël DEBUIGNE  
Corinne GARCIA a donné pouvoir à Claire GRANGER  
Marie-Agnès FERET a donné pouvoir à Annick BARRÉ  
Karine MICHOT a donné pouvoir à Jean-Michel DEZELU

**N°10.2025**

**Membres titulaires excusés** : Nelly ANTOINE, Thierry BENOIST, Jacques BOUVIER, Marie-Agnès FERET, François FROMET, Corinne GARCIA, Pascal HUGUET, Catherine LHÉRITIER, Karine MICHOT, Jean-Marc MORETTI, Marie-Pierre BEAU, Marie-Agnès FERET

Objet de la délibération :

**Finances Budget Principal  
Compte de Gestion 2024**

Participait également à la réunion Isabelle ROSSI-MICHEL, Conseillère aux décideurs locaux.

Joël DEBUIGNE a été désigné secrétaire de séance.

(Rapporteur : Eric MARTELLIERE, Président)

Présentation par Isabelle ROSSI-MICHEL, Conseillère aux décideurs locaux.

Le Président, M. Eric MARTELLIERE, rappelle aux membres du Conseil d'Administration que le compte de gestion du Comptable est un document comptable qui rassemble tous les comptes mouvementés au cours de l'exercice.

Ce document répond à deux objectifs :

- justifier l'exécution du budget,
- présenter l'évolution de la situation patrimoniale et financière de l'établissement.

Ainsi, considérant la présentation du budget primitif de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Comptable accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Considérant le vote du compte administratif de l'exercice 2024 lors de la même séance du conseil d'administration,

Considérant que le Comptable a bien repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées :

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024,
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Il est alors procédé au vote :

Votants : 25

Pour : 25

Contre : 0

Au vu de ces éléments, les membres du Conseil d'Administration après en avoir délibéré et à l'unanimité décident :

- **d'approuver**, au titre de l'exercice 2024, le compte de gestion du budget principal du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher dressé par le Comptable,
- **de déclarer** que le compte de gestion du budget principal du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher dressé par le Comptable, au titre de l'exercice 2024, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part,
- **d'autoriser** le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

.../...

Etats Résultats budgétaires de l'exercice / Résultat d'exécution du budget du  
compte de gestion (annexes n°1 et 2).

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,  
Le 10 avril 2025

Le Président

  
ERIC MARTELLIERE



Publié ou notifié le : 25 Avril 2025  
Exécutoire le : 25 Avril 2025

Le Président soussigné certifie sous sa  
responsabilité le caractère exécutoire de  
l'acte

Le Président

  
ERIC MARTELLIERE





## Résultats budgétaires de l'exercice

44500 - CTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Revisions budgétaires totales (a)	1 519 171,52	3 301 778,00	4 820 949,52
Titres de recette émis (b)	119 191,58	2 796 027,79	2 915 219,37
Allocations de titres (c)	630,00	9 884,16	10 514,16
Recettes nettes (d = b - c)	118 561,58	2 786 143,63	2 904 705,21
<b>DEPENSES</b>			
Authorisations budgétaires totales (e)	221 945,00	3 301 778,00	3 523 723,00
Mandats émis (f)	85 458,78	2 819 166,59	2 904 625,37
Annulations de mandats (g)	2 269,10	103 033,31	105 302,41
Depenses nettes (h = f - g)	83 189,68	2 716 133,28	2 799 322,96
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	35 371,90	70 010,35	105 382,25
(h - d) Déficit			





